



République Française - Département de Vaucluse

MAIRIE DE ROBION

Commune membre de la Communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse

Dossier n° DP 084 099 24 S0096
Date de dépôt : **24/09/2024**
Demandeur : **SARL SOLUTIONS
ENERGETIQUES DE France** représentée
par **BENGUIGUI Remi**
Pour : **Pose de 32 panneaux
photovoltaïques**
Adresse terrain : **2200 Chemin de la Tour de
Sabran 84440 Robion – AK 319**

Le Maire de ROBION
à

SOLUTIONS ENERGETIQUES DE France
BENGUIGUI Remi
23 Rue Leonard de Vinci
69120 Vaulx-en-Velin

Monsieur,

Les pièces complémentaires demandées dans le cadre de l'instruction de votre déclaration préalable référencée ci-dessus n'ont pas été fournies dans le délai de 3 mois à compter de la date de réception du courrier de demande de pièces complémentaires soit le 2/01/2025. En conséquence, conformément à l'article R. 423-39 du Code de l'urbanisme, la demande de déclaration préalable a fait l'objet d'un rejet tacite valant classement sans suite.

Nota : J'attire votre attention sur le fait que cette mesure ne doit pas être interprétée comme un accord tacite sur le projet envisagé, étant précisé que si vos travaux étaient mis à exécution sans autorisation réglementaire de mes services, vous vous exposeriez à des poursuites pour infraction à la législation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait, le 3 Janvier 2025.
Le Maire,
Patrick SINTES.

